

ARRÊTÉ n°2025-02
de composition de commission d'examen des vœux procédure d'accès au
Brevet de Technicien Supérieur en aéronautique

La présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-3 ET D. 612-1-13 ;

ARRÊTÉ

Article 1 : La composition de la commission d'examen des vœux « Parcoursup » pour l'année 2025-2026, Brevet de Technicien Supérieur en aéronautique est arrêté comme suit :

En qualité de Président de la commission :

Madame Céline BARRAU : Directrice Déléguée aux formations professionnelles et technologiques

En qualité de membres de la commission :

Monsieur Bruno MANCIET : enseignant génie mécanique maintenance.

Monsieur Cyril GUINAUDIE : enseignant mécanique aéronautique.

Monsieur Renaud ZITTE : enseignant des sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie électrique.

Monsieur Patrice FABIANI : enseignant en mathématiques et sciences physiques.

Madame Vanessa BOUTIER : enseignante en anglais – lettre.

Monsieur Olivier FONTAINE : enseignant en lettre – histoire-géographie.

Monsieur Bertrand HOAREAU : enseignant en génie mécanique et construction.

Monsieur Christopher NATIVEL : enseignant des sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie informatique.

Monsieur Pierre TERRAGNO : enseignant en mathématiques.

Article 2 : La Directrice Déléguée aux formations professionnelles et technologiques est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de lycée et publié sur le site internet.

Fait à SAINT-LEU, le 22 mai 2025

